

Cote du document: EB 2015/LOT/G.1
Date: 30 juillet 2015
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Rapport du Président concernant
une proposition de modification d'un don
au titre du guichet mondial/régional
à un centre international ne bénéficiant
pas du soutien du GCRAI

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Josefina Stubbs
Vice-Présidente adjointe
Département de la stratégie et des savoirs
téléphone: +39 06 5459 2318
courriel: j.stubbs@ifad.org

Alessandra Garbero
Chef économétricien
Groupe d'évaluation de l'impact
téléphone: +39 06 5459 2458
courriel: a.garbero@ifad.org

Transmission des documents:

Alessandra Zusi Bergés
Responsable du Bureau
des organes directeurs
téléphone: +39 06 5459 2092
courriel: gb_office@ifad.org

Pour: Approbation

Recommandation pour approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver la proposition de changement du bénéficiaire du don – de Partnership for Economic Policy, Inc. au profit d'International Initiative for Impact Evaluation (3ie) –, telle qu'elle figure au paragraphe 7.

Rapport du Président

International Initiative for Impact Evaluation (3ie): Soutien technique pour l'évaluation d'impact ex post de projets de développement rural

I. Généralités

1. Le FIDA a pour mandat d'améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition en milieu rural et de mettre à même les populations rurales, femmes et hommes, de se libérer de la pauvreté. Durant la période couverte par sa neuvième reconstitution des ressources (FIDA9), le Fonds s'est engagé: à venir en aide à 90 millions de personnes; à contribuer à libérer 80 millions d'individus de la pauvreté entre 2010 et 2015; à rendre compte de cette action en menant 30 évaluations de l'impact rigoureuses portant sur des projets achevés pendant cet intervalle; et à présenter, d'ici à la fin 2015, une synthèse des enseignements tirés en ce qui concerne la réduction de la pauvreté et les méthodes d'évaluation de l'impact. L'approche retenue pour honorer ces engagements est décrite dans le document "Méthodes d'évaluation de l'impact dans le cadre de FIDA9" (EB 2012/107/INF.7).
2. En novembre 2014, le Conseil d'administration a approuvé l'octroi d'un don d'un montant élevé, à hauteur de 750 000 USD, à Partnership for Economic Policy, Inc. (PEP) (EB 2014/LOT/G.16). Ce don, qui est expressément destiné à la fourniture d'un soutien technique pour l'évaluation de l'impact ex post de projets de développement rural au Kenya et à Madagascar, est en harmonie avec l'objectif et les résultats inscrits dans la Politique révisée du FIDA en matière de dons dans la mesure où il: a) cible les capacités des institutions partenaires utiles aux pauvres; et b) s'inscrit dans le droit fil des priorités institutionnelles, telles que formulées dans les résultats de la gestion institutionnelle (meilleure gestion des programmes de pays, meilleure conception des projets, meilleur appui à l'exécution, et accroissement de l'engagement et des partenariats à l'échelle internationale). De plus, le programme est conforme au Cadre stratégique du FIDA 2011-2015, au Plan à moyen terme 2016-2018 ainsi qu'à la stratégie de la Division de la planification stratégique et de l'évaluation de l'impact du Fonds.
3. Lors de la phase de conception du projet et ainsi qu'il est précisé dans le document EB 2014/LOT/G.16, il a été décidé de confier l'administration du don au Centre international sur la physiologie et l'écologie des insectes (ICIPE), dans le cadre d'un accord tripartite réunissant le FIDA, PEP et l'ICIPE.
4. À l'époque de la conception du projet, toutes les parties ont approuvé l'accord tripartite ainsi que les modalités et conditions générales du don. En 2015, les parties en cause ont toutefois entamé des négociations à propos des modalités et conditions spécifiques du don et de l'accord tripartite, sans toutefois parvenir à un consensus. Les évaluations de l'impact qu'il est prévu de conduire au Kenya et à Madagascar sont précieuses dans la mesure où elles permettront d'apprécier l'état d'avancement de l'engagement pris par le FIDA au titre de FIDA9, à savoir venir en aide à 90 millions de personnes et contribuer à libérer 80 millions d'individus de la

pauvreté entre 2010 et 2015. Si ces évaluations ne sont pas menées, le volume des données nécessaires pour mesurer le nombre de personnes libérées de la pauvreté s'en trouverait réduit d'autant. Pour que les évaluations puissent être effectuées comme prévu, et après avoir apprécié les avantages et inconvénients que comporterait le transfert du projet à une autre institution, le FIDA propose donc que ce projet soit transféré à International Initiative for Impact Evaluation (3ie). Toutes les autres modalités et conditions de la proposition initiale demeurent inchangées.

II. Nouveau bénéficiaire du don proposé

5. Le nouveau bénéficiaire du don, 3ei, est une société à but non lucratif, un centre d'excellence et une institution de premier plan dans le domaine de l'évaluation de l'impact. Elle finance l'évaluation de l'impact d'interventions de développement, offre ressources et formation, et fournit une assurance de la qualité. Elle a pour vision d'améliorer les conditions de vie par le biais de l'évaluation de l'impact, et pour mission de renforcer l'efficacité en matière de développement grâce à une meilleure utilisation des données factuelles dans les pays en développement. Ses objectifs sont les suivants: obtenir des éléments probants de ce qui fonctionne; synthétiser et diffuser ces éléments; promouvoir l'utilisation de données factuelles dans l'élaboration des politiques; et stimuler l'aptitude à produire et à mettre à profit les évaluations de l'impact.
6. Les activités que le FIDA et 3ie mènent déjà en partenariat, qui sont financées grâce à un autre don, visent à améliorer la capacité du FIDA en termes d'évaluation afin d'obtenir des éléments concrets solides concernant les effets et l'impact des projets (réduction de la pauvreté, autonomisation et résilience économique). Ces activités portent sur 24 pays, et 3ie est chargée d'examiner les principaux documents sur l'évaluation de l'impact et d'en garantir la qualité. De l'avis du FIDA, 3ie est l'institution la mieux placée pour remplacer PEP et conduire les évaluations de l'impact au Kenya et à Madagascar, non seulement car, grâce au partenariat en cours, elle est au fait des exigences du FIDA, mais également car elle possède les compétences techniques nécessaires en termes d'évaluation de l'impact. De plus, 3ie dispose des capacités de gestion financière que requiert l'administration du produit du don.

III. Recommandation

7. Je recommande que le Conseil d'administration approuve la proposition de modification du don en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds, afin de conduire les évaluations au Kenya et à Madagascar dans le cadre de l'Initiative de soutien technique fourni pour l'évaluation d'impact ex post de projets de développement rural, approuvée par le Conseil d'administration en novembre 2014 par le biais de la procédure de défaut d'opposition, approuve le changement du bénéficiaire du don – de Partnership for Economic Policy, Inc. (PEP) au profit d'International Initiative for Impact Evaluation Inc. (3ie).

Le Président
Kanayo F. Nwanze